Parc national des Ecrins

Conseil d'Administration du 18 novembre 2016

Résolution n° 2016/27 – CA

Relative à l'adhésion au groupement de commande permanent

Le Conseil d'administration,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et notamment son article 28 ;

Vu le décret n°2016-247 du 3 mars 2016 créant la direction des achats de l'État et relatif à la gouvernance des achats de l'État, et notamment son article 2 ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Sur proposition de monsieur le directeur du Parc national des Écrins,

- approuve la proposition d'adhésion de l'établissement public Parc national des Écrins au groupement de commande permanent coordonné par la Direction des Achats de l'Etat

Le président du Conseil d'administration

Bernard HERITIER

Le directeur

Pierre COMMENVILLE

Parc national des Ecrins | Domaine de Charance • 05000 Gap
Tél. +33 (0)4 92 40 20 10 • Fax : +33 (0)4 92 52 38 34
www.ecrins-parcnational.fr • info@ecrins-parcnational.fr